



**15 ANS
C'EST LE BON
MOMENT!**

**AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE,
PLUS D'EXPÉRIENCE,
PLUS DE CONFIANCE AU VOLANT,
PLUS DE CHANCES DE RÉUSSIR SON PERMIS
ET MOINS DE RISQUES D'ACCIDENT.**

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE DÈS 15 ANS...

...c'est avoir plus d'expérience de conduite au moment de passer l'examen du permis de conduire.

Une fois le code de la route en poche, la conduite accompagnée commence par une formation en auto-école : **20 heures de conduite minimum**. Elle se poursuit avec son accompagnateur pour **3000 km pendant au moins un an**.



76%

de réussite à l'examen du permis de conduire avec la conduite accompagnée, contre environ 60% tous candidats confondus.

39%

d'accidents corporels en moins par rapport aux conducteurs ayant suivi la formation traditionnelle.

LES BONNES RAISONS DE SE LANCER

- Davantage d'expérience et une meilleure préparation.
- Plus de chances de réussir l'examen du permis de conduire.
- Une formation globalement moins chère.
- Une assurance jeune conducteur souvent moins chère.
- Une période probatoire réduite à 2 ans (au lieu de 3).
- 12 points sur le permis obtenus plus rapidement.

LES ÉTAPES

1 LA FORMATION EN AUTO-ÉCOLE

- Passage du code de la route.
- Au moins 20h de conduite (13h minimum avec une boîte automatique).
- Validation de la formation par l'enseignant.

2 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- Un premier rendez-vous de 2h avec l'enseignant et l'accompagnateur.
- 3000 km minimum au volant pendant au moins un an.
- 2 rendez-vous pédagogiques.

LES 2 RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES

Durant la conduite accompagnée, deux rendez-vous de 3 heures sont prévus avec l'enseignant :

- le 1^{er} après environ 1000 km, pour mesurer les progrès et apporter les conseils nécessaires ;
- le 2^e après les 3000 km, pour une évaluation avant l'examen.



QUI PEUT ÊTRE ACCOMPAGNATEUR ?

Il ne s'agit pas forcément d'un parent et il peut y en avoir plusieurs. Pour être accompagnateur, il faut :

- avoir le permis B depuis au moins 5 ans sans interruption ;
- avoir l'accord de son assureur ;
- ne pas avoir été condamné pour certaines infractions routières ;
- être déclaré auprès de l'auto-école.

QUEL EST SON RÔLE ?

L'accompagnateur aide le jeune conducteur à varier les situations de conduite **et à acquérir progressivement les bons réflexes.**

Il n'est pas seul : les rendez-vous pédagogiques permettent de bénéficier de conseils tout au long de l'apprentissage.

UN PAS VERS L'AUTONOMIE

Apprendre à conduire, **c'est une étape importante durant laquelle l'accompagnateur va jouer un rôle essentiel.**

Une fierté pour tous les deux, une fois le permis de conduire en poche.

BON À SAVOIR

La formation est généralement moins chère qu'un permis classique, car la préparation nécessite souvent moins d'heures avant le passage du permis de conduire.



ET SI C'ÉTAIT LE BON MOMENT DE DÉMARRER LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

- Parlez-en en famille.
- Renseignez-vous auprès d'une auto-école.
- Vérifiez les conditions auprès de votre assureur.
L'extension de garantie est souvent gratuite ou peu coûteuse.
- Choisissez votre ou vos accompagnateurs.
- Lancez-vous !

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur
securite-routiere.gouv.fr**



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**